

Cette communication sera publiée sous forme d'article dans le livre « SE FORMER AU DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL » sous la direction de Jean-Marie Gourvil et Michel Kaiser, DUNOD, Février 2008 ([jmgourvil@irts-bn.asso.fr](mailto:jmgourvil@irts-bn.asso.fr))

## LA FORMATION DES ETUDIANTS AU DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES INDIVIDUS ET DES COLLECTIVITES : UNE MISE EN MOUVEMENT QUI PARTICIPE D'UNE POSTURE CITOYENNE

**Cathy BOUSQUET**

**Claire JOUFFRAY**

IRTS, développement service social, Montpellier

[cathy.bousquet@irts-lr.fr](mailto:cathy.bousquet@irts-lr.fr)

[claire.jouffray@irts-lr.fr](mailto:claire.jouffray@irts-lr.fr)

### RESUME

Dans un contexte de survalorisation de l'individu, et de transformation de responsabilités collectives en responsabilités individuelles, il y a un enjeu important pour le travail social quant à une orientation des usagers vers des actions collectives sur leurs contextes de vie car, comme l'écrit J.F. Orianne « *on ne peut attendre du rôle de l'usager la résolution à un niveau biographique des contradictions du système<sup>1</sup>* ». C'est sur ces bases que la filière AS de l'IRTS de Montpellier est en recherche et en expérimentation depuis quatre années.

Nous sommes partis du postulat que cette orientation passait par un apprentissage expérientiel : faire expérimenter par les étudiants qu'en développant leur propre pouvoir d'agir, ils seront en mesure d'avoir un impact sur leur contexte de vie.

Ce processus implique un travail de posture. Nos étudiant(e)s deviennent partie prenante de ce qui les entoure ; ils se situent en tant que citoyens-usagers, concernés par la structure dans laquelle ils sont en formation et son environnement. Nous situons la notion de citoyen dans une dimension politique au sens large, philosophique et juridique : être citoyen, c'est être membre d'une cité (au sens Etat démocratique) et, à ce titre là, disposer de lois et participer à l'élaboration du vivre ensemble.

Nous montrerons que le travail initié va dans le sens

- d'une part d'une articulation travail individuel / travail collectif par un développement de potentialités individuelles et collectives,
- d'autre part d'un apprentissage par l'expérience quant à la possibilité d'agir sur son propre environnement pour le modifier. Nous initiions ainsi un changement de posture et, en cela notre projet nous semble répondre aux exigences actuelles du travail social.
- et enfin d'une irrigation de nos propres pratiques pédagogiques.

Un partenariat a été établi avec Yann Le Bossé<sup>2</sup> qui travaille sur la notion de Développement du Pouvoir d'Agir (DPA) des personnes et des collectivités. Nous avons

<sup>1</sup> ORIANNE Jean François, *Les conclusions de l'expert*, e.colloques Pour une chartre sociale wallonne, [www.labiso.be/ecolloque/site/el\\_conclusions.php](http://www.labiso.be/ecolloque/site/el_conclusions.php), Novembre 2005.

<sup>2</sup> Professeur au département de l'éducation, Université de Laval, Québec.

initié une collaboration avec lui dans deux directions : l'évaluation des effets de cette formation et les incidences à prévoir en terme de pratiques pédagogiques.

Le développement d'un pouvoir d'agir est un formidable outil pour développer l'exercice d'une forme de citoyenneté au cœur même des pratiques sociales. Nous avons pris le pari que les changements de posture engendrés par cette expérience permettront aux futurs professionnels que nous formons d'être dans la même dynamique tant dans leur cadre professionnel qu'avec les usagers et surtout qu'ils pourront favoriser cette posture chez les usagers eux-mêmes.